

7 avril
10h30/12h00

PROGRAMME CITOYENS, EGALITE DROITS ET VALEURS : FOCUS SUR LES JUMELAGES

Présentation de la formation

Issu de la fusion de plusieurs programmes liés aux droits des citoyens en Europe, le programme intitulé «**Citoyens, égalité, droits et valeurs**» a été lancé par l'UE pour la période 2021-2027.

Ce programme a pour but de protéger et de promouvoir les droits et les valeurs tels qu'ils sont consacrés par les traités de l'UE, en appuyant les organisations de la société civile, ainsi que les autres acteurs présents aux niveaux local, régional, national et transnational, et en encourageant la participation civique et démocratique afin de « soutenir et de développer des sociétés ouvertes, démocratiques égalitaires et inclusives fondées sur l'état de droit ».

Promouvoir la dimension européenne des jumelages et partenariats

Parmi les initiatives encouragées dans le volet du programme «engagement et participation des citoyens» (ancien programme l'Europe pour les citoyens) figurent des projets mis en œuvre entre **villes jumelées/partenaires** et qui rassemblent un large éventail de citoyens autour de thématiques correspondant aux objectifs du programme.

Quels types de projets peuvent être soutenus ? Quels thèmes aborder ? Comment monter un dossier de demande de subvention ?

Objectifs pédagogiques

- Connaître les objectifs et priorités du programme
- Identifier les projets susceptibles d'être financés
- Se familiariser avec la procédure
- Savoir mettre en valeur un projet

Déroulé

- La structure du programme
- Les critères d'éligibilité
- Les priorités, les thématiques, les publics...
- Le dossier de demande de subvention : les différentes étapes

Intervenant.e.s

- Philippe TARRISSON, Directeur du Pôle Echanges et partenariats européens, AFCCRE et Permanent pédagogique de l'OFAJ
- Christine MARETHEU, Point National d'Information pour le Programme «Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs